

SLC n° 5 Spécial, juillet 2026, pp. 8-21

Approche éco-culturelle du développement durable : rôle de la musique dans la pêche artisanale à Dubréka, République de Guinée.

Karamoko CAMARA

Enseignant chercheur

Institut Supérieur des Arts Mory KANTE de Dubréka (ISAMK/D)

Département Musique Musicologie.

République de Guinée

E-mail: lefassocratecamara85@gmail.com

Oumou Khaïrri BAH

Enseignante- chercheure

Institut Supérieur des Arts Mory KANTE de Dubréka (ISAMK/D)

Département Musique Musicologie.

République de Guinée

E-mail: oumoufasso2@gmail.com

Noël ZOUMANIGUI,

Enseignante- chercheure

Institut Supérieur des Arts Mory KANTE de Dubréka (ISAMK/D)

Département Musique Musicologie.

République de Guinée

E-mail: noelzoum81@gmail.com

Zakaria SOUMAH,

Enseignant chercheur

Institut Supérieur des Arts Mory KANTE de Dubréka (ISAMK/D)

Département Musique Musicologie.

République de Guinée

E-mail: zsoumah966@gmail.com

Naby Malick CAMARA,

Enseignant- chercheur

Institut Supérieur des Arts Mory KANTE de Dubréka (ISAMK/D)

Département Musique Musicologie.

République de Guinée

E-mail: homoùoemmanuel@gmail.com

Résumé

Cette étude analyse la place de la musique comme outil de communication éco-culturelle susceptible de soutenir la sensibilisation environnementale et le développement durable de la pêche artisanale à Dubréka, en République de Guinée. Elle repose sur une approche mixte combinant recherche documentaire, observation de terrain, entretiens et questionnaire. Le terrain couvre les 66 débarcadères officiellement administrés de la préfecture et l'enquête rapporte 755 répondants issus de plusieurs catégories d'acteurs locaux. Les résultats déclarés indiquent que 91 % des enquêtés considèrent la musique comme un élément de l'identité culturelle locale, 84 % lui reconnaissent une fonction de transmission des savoirs, 79 % estiment qu'elle peut contribuer à la protection des ressources halieutiques et 87 % souhaitent son intégration aux campagnes de sensibilisation environnementale. Parallèlement, 63 % signalent un recul des pratiques musicales traditionnelles et seuls 54 % jugent que les jeunes s'y intéressent encore suffisamment. Ces données suggèrent que la musique peut constituer un levier de communication environnementale et de transmission intergénérationnelle, sous réserve d'une validation complète du protocole d'échantillonnage et des données brutes. L'étude conclut à l'intérêt d'intégrer les pratiques musicales locales aux dispositifs de sensibilisation et de gouvernance environnementale.

Mots-clés : nature ; musique ; communication éco-culturelle ; développement durable ; pêche artisanale ; Dubréka.

Abstract

This study examines music as an eco-cultural communication tool that may support environmental awareness and the sustainable development of artisanal fishing in Dubréka, Republic of Guinea. A mixed-method approach combining documentary research, field observation, interviews, and a questionnaire was used. The fieldwork covered the 66 officially administered landing sites in the prefecture, and the study reports 755 respondents from several categories of local stakeholders. Reported findings show that 91% of respondents view music as part of local cultural identity, 84% recognize its role in transmitting local knowledge, 79% believe it can contribute to the protection of fishery resources, and 87% support its integration into environmental awareness campaigns. At the same time, 63% report a decline in traditional musical practices, while only 54% believe that young people remain sufficiently interested in them. These findings suggest that music may serve as a tool for environmental communication and intergenerational transmission, subject to full verification of the sampling protocol and raw data. The study recommends integrating local musical practices into environmental awareness and resource-governance strategies.

Keywords: nature; music; eco-cultural communication; sustainable development; artisanal fishing; Dubréka.

Introduction

Les communautés côtières vivent d'activités étroitement dépendantes de l'état des écosystèmes marins et fluviaux. À Dubréka, la pêche artisanale constitue à la fois une activité économique, un espace de sociabilité et un lieu de production et de transmission de savoirs. Or, les pressions exercées sur les ressources halieutiques et la dégradation de certains espaces de pêche rendent nécessaire le renforcement des mécanismes locaux de sensibilisation et de participation.

Dans ce contexte, la musique peut être envisagée non seulement comme une pratique artistique, mais aussi comme un dispositif de communication. Les chants, rythmes et manifestations musicales peuvent véhiculer des représentations de la nature, mémoriser des expériences collectives et rendre accessibles des messages environnementaux. Gore (2004) met en évidence l'ancrage territorial de la musique traditionnelle, tandis que Jeretic (2009) souligne la contribution de la culture aux dynamiques de développement économique et social. La présente étude se situe ainsi à l'interface des arts, de la communication et de l'environnement.

La problématique réside dans le décalage entre l'importance des savoirs et pratiques culturels locaux dans la gestion des ressources naturelles et leur faible mobilisation dans les stratégies contemporaines de sensibilisation au développement durable. La question centrale est donc la suivante : dans quelle mesure la musique constitue-t-elle un outil de communication éco-culturelle susceptible de contribuer à la sensibilisation environnementale et au développement durable de la pêche artisanale à Dubréka ? A l'issue de cette interrogation, nos réflexions se sont portées sur :

- Quels contenus culturels et environnementaux sont véhiculés par les pratiques musicales des communautés liées à la pêche à Dubréka ?
- Par quels mécanismes communicationnels la musique participe-t-elle à la transmission des savoirs et des valeurs relatifs à la protection des ressources halieutiques et des écosystèmes côtiers ?
- Dans quelle mesure l'usage de la musique dans la communication environnementale peut-il favoriser des attitudes compatibles avec une pêche artisanale durable ?

Ces différentes interrogations nourrissent des objectifs dont l'objectif général est d'analyser la contribution potentielle de la musique à la communication environnementale et à la sensibilisation des communautés de pêche artisanale de Dubréka. Plus

spécifiquement, l'étude vise à identifier les fonctions culturelles et communicationnelles de la musique, à apprécier son potentiel de transmission des savoirs environnementaux et à examiner l'acceptabilité de son intégration dans les campagnes locales de sensibilisation.

Au terme de nos objectifs évoqués, nous pouvons affirmer que :

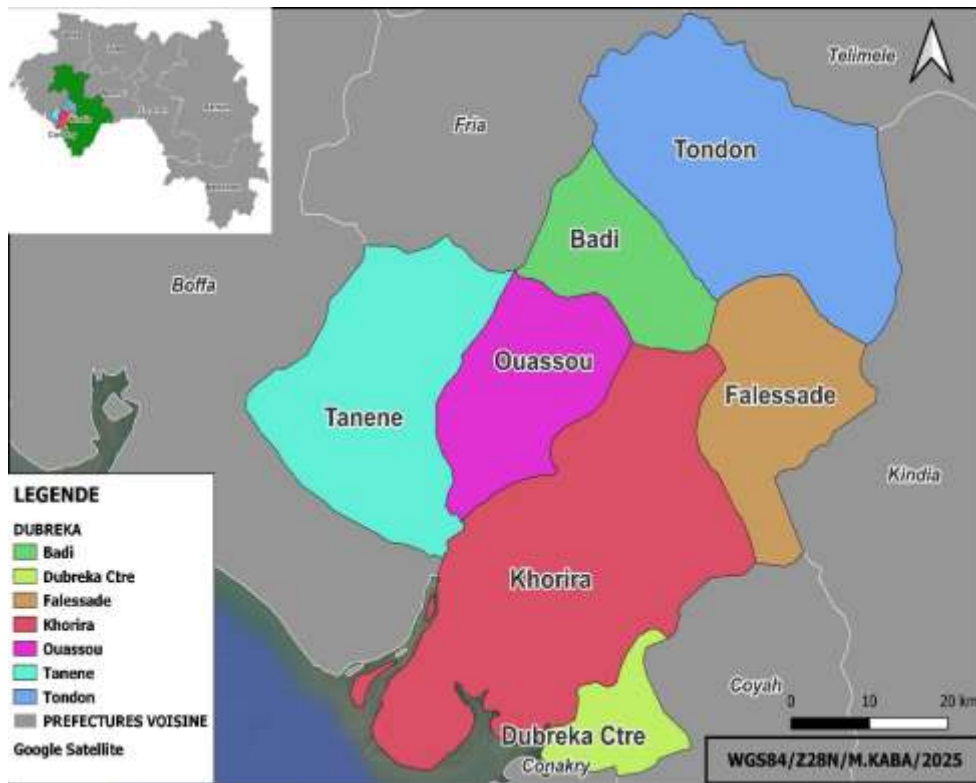
- les pratiques musicales locales constituent un vecteur significatif de transmission des savoirs et de l'identité culturelle liés aux communautés de pêche.
- l'exposition à des messages environnementaux par la musique favorise la reconnaissance de celle-ci comme outil de sensibilisation et de protection des ressources halieutiques.
- les acteurs locaux sont majoritairement favorables à l'intégration de la musique dans les campagnes de sensibilisation environnementale, malgré une fragilisation de la transmission intergénérationnelle des pratiques musicales.

Ces différentes affirmations nous conduisent vers un cadrage conceptuel et théorique

L'étude mobilise trois notions articulées : la nature, la musique et la communication environnementale. La nature renvoie ici aux écosystèmes côtiers et aux ressources halieutiques dont dépendent les activités de pêche. La musique est considérée comme une pratique sociale et culturelle capable de produire et de transmettre des significations. Belinga (s. d.) présente la musique comme un discours social porteur de valeurs collectivement reconnues. Dans cette perspective, elle peut servir de médiation entre savoirs locaux, mémoire collective et action environnementale.

Les travaux consacrés aux communautés de pêche en Afrique de l'Ouest montrent par ailleurs que l'accès aux ressources, les territoires de pêche, les techniques et les identités professionnelles sont étroitement liés (Bouju, 1994 ; Chauveau, 1991 ; Cormier-Salem, 1993a, 1993b ; Fay, 1993). Cette littérature permet de replacer la communication éco-culturelle dans les réalités sociales des débarcadères.

Carte N° 1 : la préfecture de Dubréka



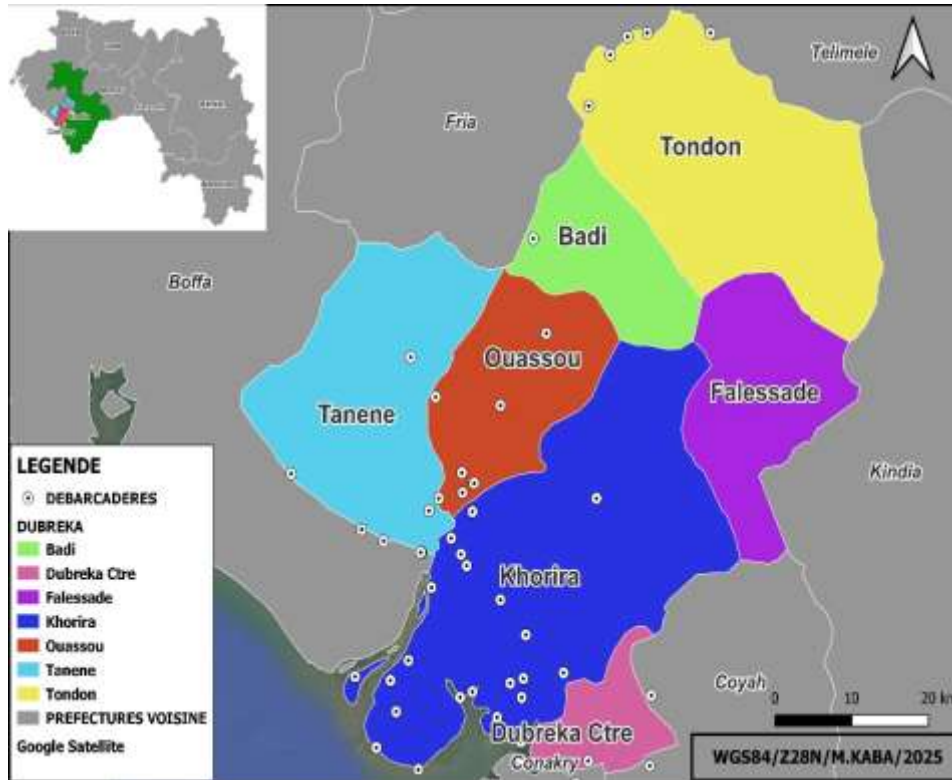
1. Méthodologie

Dans la quête de nos informations, les activités ciblées sont portées sur l'approche et terrain, population et collecte de données puis le traitement. Des limites méthodologiques ont été observées.

1.1. Approche et terrain

La recherche adopte une approche mixte, quantitative et qualitative. Elle combine une recherche documentaire, des observations de terrain, des entretiens et une enquête par questionnaire. Les investigations se sont déroulées sur environ six mois, du 31 juillet 2023 au 1er février 2024. Le terrain déclaré comprend les 66 débarcadères officiellement administrés de la préfecture de Dubréka.

Carte N°2 : Carte des débarcadères de Dubréka



1.2. Population et collecte des données

L'étude rapporte 755 répondants répartis entre pêcheurs, mareyeuses, responsables communautaires, jeunes, artistes et autres acteurs locaux. Les enquêtes ont également concerné des gestionnaires ou administrateurs de débarcadères, des exploitants des espaces de pêche, des commerçants de produits halieutiques et des agents de conservation de la nature. Les instruments ont porté sur la connaissance des pratiques musicales liées à la pêche, leur fonction culturelle et communicationnelle, leur rapport à la sensibilisation environnementale et leur transmission intergénérationnelle.

1.3. Traitement et limites méthodologiques

Les données quantitatives sont présentées sous forme d'effectifs ou de pourcentages descriptifs, tandis que les données qualitatives sont synthétisées par thèmes. Le document source ne précise toutefois ni la répartition exacte des 755 répondants par catégorie, ni la méthode de sélection des participants, ni les modalités de pré-tests et de validation du questionnaire. En l'absence de ces informations et des données brutes, aucune inférence statistique ni relation causale ne peut être établie. Les résultats doivent donc être interprétés comme des tendances descriptives à confirmer par la documentation complète du protocole.

2. Résultats

Les résultats déclarés mettent en évidence une forte reconnaissance des fonctions identitaire, éducative et communicationnelle de la musique.

Indicateur	Effectif	Pourcentage
Connaissent des chants liés à la pêche ou à la mer	619	82 %
Considèrent la musique comme un moyen de sensibilisation	574	76 %
Ont déjà entendu des messages environnementaux dans des chants	536	71 %
Estiment que la musique favorise la transmission des savoirs locaux	634	84 %
Pensent que la musique peut contribuer à protéger les ressources halieutiques	596	79 %
Ont déjà participé à une activité musicale communautaire	513	68 %
Considèrent que les jeunes s'intéressent encore à ces pratiques	408	54 %
Estiment que ces pratiques musicales sont en recul	476	63 %
Souhaitent intégrer la musique aux campagnes de sensibilisation environnementale	657	87 %
Considèrent la musique comme un élément de l'identité culturelle locale	687	91 %

L'interprétation des résultats nous renseigne que la fonction identitaire de la musique est la dimension la plus fortement reconnue : 91 % des répondants la considèrent comme un élément de l'identité culturelle locale. Sa fonction de transmission est également importante, 84 % estimant qu'elle favorise la circulation des savoirs locaux. Sur le plan environnemental, 71 % déclarent avoir déjà entendu des messages environnementaux dans des chants et 79 % pensent que la musique peut contribuer à la protection des ressources halieutiques.

L'acceptabilité d'un usage institutionnel ou communautaire de la musique est élevée : 87 % des répondants souhaitent son intégration aux campagnes de sensibilisation environnementale.

Cependant, les données signalent une fragilité de la transmission : 63 % observent un recul des pratiques musicales et seulement 54 % considèrent que les jeunes s’y intéressent encore suffisamment.

Nous retenons que les entretiens rapportés font apparaître quatre tendances : la musique fonctionne comme mémoire collective ; elle facilite la mémorisation et le partage de messages ; elle peut soutenir la construction d’une conscience environnementale ; enfin, sa transmission est fragilisée par les transformations des modes de vie, l’influence d’autres formes musicales et l’insuffisance de mécanismes de valorisation. Ces éléments qualitatifs convergent avec les tendances quantitatives, sans toutefois permettre, dans l’état actuel des données disponibles, de mesurer l’intensité de ces relations.

3. Discussion

Les résultats soutiennent l’idée que la musique peut être analysée comme un média social enraciné dans un territoire et dans des pratiques collectives. Cette lecture rejoint Gore (2004), pour qui la musique traditionnelle participe à l’inscription territoriale, ainsi que Belinga (s. d.), qui insiste sur sa dimension de discours social. Le fait que 84 % des répondants lui attribuent une fonction de transmission des savoirs renforce empiriquement, à l’échelle descriptive, cette perspective.

La forte proportion de répondants favorables à l’intégration de la musique dans les campagnes environnementales (87 %) suggère également une acceptabilité sociale de ce canal de communication. Ce résultat est cohérent avec les travaux qui mettent en avant les fonctions éducatives et comportementales de la musique (Abran, 1989 ; Despins, 1986). Il convient néanmoins de distinguer acceptabilité et efficacité : l’enquête montre que les acteurs pensent que la musique peut être utile, mais elle ne mesure pas directement un changement durable de comportement après exposition à une intervention musicale.

Les données relatives au recul des pratiques musicales (63 %) et à l’intérêt plus faible attribué aux jeunes (54 %) introduisent un enjeu patrimonial. La mobilisation de la musique dans une stratégie environnementale suppose donc de ne pas l’instrumentaliser uniquement comme support de message, mais aussi de soutenir sa transmission et sa légitimité au sein des communautés.

Sur le plan scientifique, l’apport principal de l’étude réside dans le rapprochement entre communication éco-culturelle, patrimoine musical et gestion locale des ressources halieutiques. Sa portée demeure cependant descriptive. Une étude ultérieure devrait

préciser le plan d'échantillonnage, documenter les caractéristiques sociodémographiques des répondants, valider les instruments, fournir les données brutes et, si l'objectif est d'évaluer l'efficacité de la musique, comparer des groupes exposés et non exposés à une intervention de sensibilisation.

A la fin de nos discussions, nous avons découvert que nos hypothèses indiquent que :

- 91 % des répondants associent la musique à l'identité culturelle locale et 84 % à la transmission des savoirs. Ces données sont compatibles avec l'hypothèse d'une fonction culturelle et transmissive de la musique ;
- Partiellement, 71 % déclarent avoir déjà entendu des messages environnementaux dans des chants et 79 % pensent que la musique peut contribuer à protéger les ressources halieutiques. Toutefois, l'étude ne démontre pas que l'exposition musicale provoque effectivement un changement de comportement ; une relation causale ne peut donc pas être affirmée ;
- Avec acceptabilité et de vulnérabilité intergénérationnelle, 87 % souhaitent intégrer la musique aux campagnes de sensibilisation. Elle est également compatible avec l'idée d'une fragilisation intergénérationnelle : 63 % perçoivent un recul des pratiques et seuls 54 % estiment que les jeunes y manifestent encore un intérêt suffisant.

4. Recommandations

- 1) Intégrer, à titre pilote, des contenus musicaux locaux aux campagnes de sensibilisation sur la protection des mangroves, des zones côtières et des ressources halieutiques.
- 2) Associer pêcheurs, mareyeuses, artistes, jeunes, autorités locales et agents de conservation à la conception des messages afin d'en garantir la pertinence culturelle.
- 3) Documenter et archiver les chants et pratiques musicales liés à la pêche afin de soutenir leur transmission intergénérationnelle.
- 4) Mettre en place un protocole d'évaluation avant/après toute campagne musicale afin de mesurer les effets réels sur les connaissances, attitudes et comportements environnementaux.
- 5) Renforcer la documentation scientifique du terrain : échantillonnage, caractéristiques des participants, validation des instruments, données brutes et procédures d'analyse.

Conclusion

Cette recherche avait pour objectif d'examiner la musique comme outil de communication éco-culturelle au service de la sensibilisation environnementale dans les espaces de pêche artisanale de Dubréka. Les résultats déclarés montrent une forte reconnaissance de la musique comme composante de l'identité locale, comme moyen de transmission des savoirs et comme support potentiel de sensibilisation. Ils indiquent également une large adhésion à son intégration dans les campagnes environnementales, tout en révélant une fragilisation de la transmission des pratiques musicales.

Au regard des données disponibles, la première hypothèse est soutenue, la deuxième n'est que partiellement soutenue faute de démonstration causale, et la troisième est soutenue dans sa dimension d'acceptabilité et de vulnérabilité intergénérationnelle. La conclusion scientifique doit donc rester proportionnée aux preuves : l'étude établit un potentiel communicationnel et une acceptabilité sociale de la musique, mais ne démontre pas encore son efficacité causale sur les comportements de pêche ou sur l'état des ressources halieutiques. La consolidation du protocole méthodologique et l'évaluation d'interventions concrètes permettraient de transformer ce potentiel en preuve scientifique plus robuste.

Références bibliographiques

1. Abran, H. (1989). *L'influence de la musique sur l'apprentissage, le comportement et la santé*. Éditions Québec/Amérique.
2. Adorno, T. W., & Eisler, H. (1972). *Musique de cinéma*. L'Arche.
3. Alberti, L. (1965). *Les merveilles de la musique*. Éditions des Deux Coqs d'Or.
4. Belinga, E. (s. d.). La musique africaine. *Revue de la musique*, (288–289).
5. Bernhardt, P. (1990). *Les secrets de la musique de l'âme*. Les Éditions et Disques Imagine.
6. Bouju, S. (1993). *Les boat de Guinée : presque deux siècles de pêche à la dorade* (Document scientifique no 19). Centre national des sciences halieutiques de Boussoira.
7. Bouju, S. (1994). *De la pêche au filet : étude anthropologique des populations littorales et des pêcheurs côtiers de Guinée* (2 vol.). ANRT.

8. Chauveau, J.-P. (1991). Géographie historique des migrations de pêche dans la zone du COPACE (fin XIX^e siècle–années 1980). Dans J. Haakonsen & C. Diaw (dir.), *Migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest* (DIPA/WP/36, pp. 13–38).
9. Cormier-Salem, M.-C. (1993a). *L'appropriation des ressources halieutiques : un nouvel enjeu pour les communautés littorales ouest-africaines* [Communication au séminaire « Les pêches piroguières ouest-africaines : perspectives en sciences sociales », Bergen, 25–28 août 1993].
10. Cormier-Salem, M.-C. (1993b). *Terroirs aquatiques et territoires de pêche : enjeux fonciers halieutiques des sociétés littorales ouest-africaines* [Communication au séminaire « Dynamique des systèmes agraires : problèmes fonciers et sociétés rurales »].
11. Despins, J.-P. (1986). *Le cerveau et la musique*. Christian Bourgois Éditeur.
12. Diallo, O. (1993). *Étude des activités de pêche au débarcadère de Bonfi* [Mémoire de fin d'études, Université Gamal Abdel Nasser de Conakry].
13. Ecoutin, J.-M., Guilavogui, A., & Bouju, S. (1993). *Description des sorties de pêche des unités à filet reggae* (Document scientifique no 20). Centre de recherche halieutique de Boussoura.
14. Fay, C. (1993). Repères technologiques et repères d'identité chez les pêcheurs du Macina (Mali). Dans M.-J. Jolivet & D. Rey-Hulman (dir.), *Jeux d'identités : études comparatives à partir de la Caraïbe* (pp. 167–202). L'Harmattan.
15. Gore, O. (2004). *L'inscription territoriale de la musique traditionnelle en Bretagne* [Travail universitaire, Université Rennes 2, Département de géographie].
16. Grawitz, M. (2002). *Méthodes des sciences sociales*. Presses de l'Université Laval / Centre de recherches pour le développement international.
17. Guilavogui, A. (1992). *Les principales zones de pêche fréquentées par les pêcheurs artisans de Conakry* (Document de travail interne no 4). Centre de recherche halieutique de Boussoura.
18. Jeretic, P. (2009). *La culture comme facteur de développement économique et social* [Rapport].
19. Martinelli, B. (1985). Techniques, représentations et division du travail chez les pêcheurs Éwé du sud du Togo. *Anthropologie maritime*, 2, 129–134.
20. Spierkel, J., & Zegel, A. (2003). *L'art de récup : guide d'animation en musique environnementale* (2^e éd.).

21. Tanimono, P. F. (1989). *Catalogue des engins de pêche maritime artisanale du Bénin* (PMO/WP/5). DIPA/IDAF, Projet Modèle Bénin.
22. Valcic, I. (1980). *Le bruit et ses effets nocifs*. Éditions SPES.
23. Witelson, S. F. (1978). Sex differences in the neurology of cognition: Social, psychological, and educational implications. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 4(2), 285–303.

Annexes

N ^o	Débarcadères	Campement	Iles	Mer	Terre	Commune Urbaine	Commune rurale
01	Ansoumania				Terre	CU/Dubréka	
02	Tobolon				Terre	CU/Dubréka	
03	Kagbelen village				Terre	CU/Dubréka	
04	Kènèndé				Terre	CU/Dubréka	
05	Kaléma				Terre	CU/Dubréka	
06	Madina				Terre	CU/Dubréka	
07	Maconpo				Terre	CU/Dubréka	
08	Hamadallaye				Terre	CU/Dubréka	
09	Copérin				Terre	CU/Dubréka	
10	Soumba				Terre	CU/Dubréka	
11	Gbéréïré				Terre	CU/Dubréka	
12	Khonoukouru				Terre	CU/Dubréka	
13	Yéguiyah				Terre	CU/Dubréka	
14	Kobian				Terre	CU/Dubréka	
15	Kereban	Campement		Mer	Terre	CU/Dubréka	
16	Denteforè				Terre		CR Khorira
17	Tenyah				Terre		CR/ Khorira
18	Limbata				Terre		CR/ Khorira
19	Yatayah				Terre		CR/ Khorira
20	Bonia				Terre		CR/ Khorira
21	Meinguiyah				Terre		CR/ Khorira
22	Doti				Terre		CR/ Khorira
23	Mayokhun				Terre		CR/ Khorira
24	Sirayah				Terre		CR/ Khorira
25	Dembayah				Terre		CR/ Khorira
26	Kankoléah				Terre		CR/ Khorira
27	Gomèssia				Terre		CR/ Khorira
28	Tairé				Terre		CR/ Khorira
29	Kakoussou						CR/ Khorira
30	Rabanty		Iles	Mer			CR/ Khorira
31	Kanka		Iles	Mer			CR/ Khorira
32	Yattagui		Iles	Mer			CR/ Khorira
33	Kansè		Iles	Mer			CR/ Khorira
34	Bokhnènè		Iles	Mer		Boffa enregistré Dubréka	et à

35	Khonbonbo		Iles	Mer		Boffa enregistré Dubréka	et à	
36	Woyèkhorì	Campement		Mer				CR/ Khorira
37	Boradabon	Campement		Mer				CR/ Khorira
38	Douladabon	Campement		Mer				CR/ Khorira
39	Sannabonbo	Campement		Mer				CR/ Khorira
40	Solon ire	Campement		Mer				CR/ Khorira
41	Youlèbenyi	Campement		Mer				CR/ Khorira
42	Fofiadabon	Campement		Mer				CR/ Khorira
43	Kinsonki	Campement		Mer				CR/ Khorira
44	Tokio	Campement		Mer				CR/ Khorira
45	Komboe	Campement		Mer				CR/ Khorira
46	Tabayah	Campement		Mer				CR/ Khorira
47	Badikhuny	Campement		Mer				CR/ Khorira
48	Panibamkhi	Campement		Mer				CR/ Khorira
49	Kherimaconco	Campement		Mer	Terre			CR/ Khorira
50	Dassafa	Campement		Mer	Terre			CR/ Khorira
51	Souguehuré				Terre			CR/ Ouassou
52	Yonyah				Terre			CR/ Ouassou
53	Ouassou centre				Terre			CR/ Ouassou
54	Tafforisosso				Terre			CR/ Ouassou
55	Yaffrayah				Terre			CR/ Ouassou
56	Tourébadé				Terre			CR/ Ouassou
57	Soumbouyah				Terre			CR/ Ouassou
58	Fanyékhuré				Terre			CR/ Tanènè
59	Tanènè kaléta				Terre			CR/ Tanènè
60	Khatiyah				Terre			CR/ Tanènè
61	Dixinn				Terre			CR/ Tanènè
62	Sogna				Terre			CR/ Tanènè
63	Kenedé lori				Terre			CR/ Tanènè
64	Bakia				Terre			CR/ Tanènè
65	Quatre ponts				Terre			CR/ Tanènè
66	Tougoussourou		Iles	Mer				CR/ Khorira

Source : Le coordinateur des débarcadères de la préfecture de
Dubréka: (+224) 628.98.40.41